

Assemblée Générale de Manioc, le 20 Juin 2014

La séance est ouverte à 18H15.

Présents:

Bissaloué Sylvie, Boudier Maryvonne, Communal Annie-Claude, Equy André, Koch Mathilde, Landry Bernadette, Ramondetti Marie-José, Martinez Olivier, Pasquier Annie, Petit Catherine.

Représentés :

Abouakar Fadel pouvoir à Marie-José Ramondetti , Agbaka Maxime pouvoir à Marie-José Ramondetti, Akpakoun Ruth pouvoir à Marie-José Ramondetti , Amenyito Yawo pouvoir à Marie-José Ramondetti, Amenyito Anne-Marie pouvoir à Marie-José Ramondetti, Assouma Moussa pouvoir à Marie-José Ramondetti , Ayroles Pierre pouvoir à Marie-José Ramondetti, Biokou Simonet pouvoir à Sylvie Bissaloué, Bohounton Barnabé pouvoir à Marie-José Ramondetti , Bonafé Christine pouvoir à Maryvonne Boudier, Bonnet Monique pouvoir à Maryvonne Boudier, Coffe Bandélé Tidjani pouvoir à Marie-José Ramondetti , Collombat Marité pouvoir à Maryvonne Boudier, David Chantal pouvoir à Sylvie Bissaloué, Galimon Rachidatou pouvoir à Marie-José Ramondetti , Geiger Marie-Christine pouvoir à Marie-José Ramondetti , Gounous Colette pouvoir à Sylvie Bissaloué, Houanou Frédéric pouvoir à Marie-José Ramondetti , Koch Michèle pouvoir à Mathilde Koch, Kousseï Noël K. pouvoir à Marie-José Ramondetti, Lacombe Annie pouvoir à Sylvie Bissaloué, Lebègue Marcelle pouvoir à Marie-José Ramondetti , Lebègue Gilbert pouvoir à Marie-José Ramondetti , Legand Chantal pouvoir à Bernadette Landry, Moris Aroma pouvoir à Sylvie Bissaloué, Narou N'Gobi Cha-Toko pouvoir à Marie-José Ramondetti, Olivier Fanny pouvoir à Marie-José Ramondetti, Orcier Pascal pouvoir à Bernadette Landry, Oudot Philippe pouvoir à Mathilde Koch, Petit Jean pouvoir à Catherine Petit, Salemon Gildas pouvoir à Marie-José Ramondetti, Tellere Géraldine pouvoir à Marie-José Ramondetti, Villatte Chantal pouvoir à Sylvie Bissaloué.

Ordre du jour:

- 1 Vote sur le rapport d'activité
- 2 Vote sur le rapport financier
- 3 Autorisation donnée à Tidjani COFFE de collecter les cotisations MANIOC auprès des membres béninois
- 4 Votes ou discussions sur les projets pour l'année 2014-2015
 - Chapelle de l'observance
 - Projet avec la médiathèque de Draguignan
 - Club Bénin et MANIOC
 - Le repas franco-béninois de l'automne
 - Projet « Instruments de musique »
 - Participation à la Journée des Sports et des Associations (6 septembre 2014)
 - Questions diverses
- 5 Le site

1 Vote sur le rapport d'activité:

Le rapport est présenté par la Présidente de l'association Marie-José Ramondetti et adopté par un vote à l'unanimité.

Pour l'an prochain se profilent des perspectives nouvelles pour MANIOC et pour le Club Bénin sollicité pour un partenariat avec le Secours Populaire.

2 Vote sur le rapport financier :

Le rapport est présenté par la Trésorière de l'association Mathilde Koch : 236,07 euros.

Le rapport est adopté par un vote à l'unanimité.

A l'occasion de la présentation du bilan financier, la question de la rémunération des artistes exposants est soulevée: si l'argent des ventes des œuvres peut revenir aux artistes, la rémunération par les structures accueillantes pourrait à l'avenir être versée à MANIOC. Cette proposition est à envisager d'autant que l'an prochain Manioc aura à financer l'achat de 3 billets d'avion pour les artistes exposant à la Chapelle de l'Observance: la dépense s'élèvera à 1950/ 2700 Euros (selon les tarifs aux dates précises d'accueil).

3 Autorisation donnée à Tidjani COFFE de collecter les cotisations MANIOC auprès des membres béninois:

La somme récoltée permet l'achat de produits artisanaux béninois que nous vendons en France.

La liste des objets retenus: tissus, statuettes en bois longilignes, trousse, cadres pour photos, objets en plastique recyclé, livres de contes pour enfants.

Sont adoptées par un vote à l'unanimité l'autorisation et la liste.

4 Votes ou discussions sur les projets pour l'année 2014-2015

●**Chapelle de l'observance:** le projet d'exposition à la Chapelle de l'Observance se construit. Le titre retenu est « La matière réinventée ». L'exposition devrait durer du 9 mars au 7 avril, l'accrochage étant prévu les 6/7 mars. Exposeront trois artistes béninois -Donatien ALIHONOU, Simonet BLOKOU, Syl. Pâris. KOUTON et Benoit de SOUZA, d'origine franco-béninoise et habitant en France. MANIOC prend en charge les billets d'avion et l'accueil des artistes, la municipalité les frais de communication et l'assurance des œuvres. Il ne s'agit pas d'une exposition-vente, cependant les prix seront à disposition du public et communiqués à la demande. « L'espace Ferrié » exposera sur la même période les œuvres d'un artiste sénégalais et "Printemps des poètes" travaillera sur le double thème "Afrique" et "Matière réinventée". Cet ensemble donnera lieu à un travail prévu avec les milieux scolaires.

Questions: Qui pourrait héberger Donatien Alihounou? Peut-être Aroma si elle dispose de place. Si les œuvres sont transportées par avion, qui s'en chargera? Les élèves dans leurs bagages en 2015? Si elles sont faites sur place, qui les hébergera? Peut-être Marie-José pour une partie d'entre elles dans son garage.

En ce qui concerne l'organisation de l'exposition à la Chapelle de l'Observance, la mairie semble mettre à notre disposition un technicien qui aidera à la mise en place des œuvres. Mais qui concevra la scénographie? L'idée de demander conseil à M. Fromanger est émise. Les artistes eux-mêmes pourraient apporter une aide?

Marie-José Ramondetti, Annie-Claude Communal et Thomas Birzi rencontreront Mme Bussièrès chef du service Culture et Patrimoine à la mairie, le 24 Juin et lui poseront les questions de la scénographie et du catalogue.

Les modalités de l'exposition à la Chapelle de l'Observance sont adoptées à l'unanimité.

●Projet du Club Bénin avec la médiathèque de Draguignan. Le thème retenu en 2015 est « L'importance de l'image ». Il s'agit de rapporter des photos du voyage au Bénin en février 2015, en vue d'une exposition intitulée « Le regard d'élèves du lycée Jean Moulin sur une société qu'ils découvrent ». MANIOC soutient ce projet.

●Le repas franco-béninois de l'automne au Lycée Jean Moulin aidera au financement du voyage des élèves du Club Bénin du lycée Jean Moulin. Prévoir la projection d'un documentaire sur le Bénin pendant le repas (Annie Pasquier va visualiser 3 documentaires et proposer un choix) et un fond musical ou des musiciens pendant le repas.

●Projet « Instruments de musique »: ce projet demandera 3 ans au moins pour aboutir. Le travail de recherche débutera cet été avec une prise de contact avec le conservatoire d'Abomey.

●Participation à la Journée des Sports et des Associations (6 septembre 2014): tiendront le stand Annie-Claude Communal, Bernadette Landry, Annie Pasquier, Catherine Petit. A prévoir pour le stand: la bache de présentation de MANIOC, un panneau sur l'exposition 2014 et sur celle de 2015, quelques œuvres, le document actualisé de présentation de MANIOC, une dégustation de produits/boisson du Bénin (?).

●Questions diverses: Simonet a besoin de fer, Annie-Claude et Olivier en ont; Syl a besoin de bois, Olivier en a.

A la demande de la mairie, nous avons réactualisé le texte à paraître dans *Séduction Provençale*, rubrique Sport et culture 2014/2015.

Comment récolter de l'argent pour financer les 3 billets d'avion, à savoir 1950/2700 Euros?

-la vente de billets pour une souscription à lots : œuvre de Syl. Pâris Kouton (« L'entrée de notre temple », 36 X 46 cm, série de bleu) et une œuvre de Simonet (« La jardinière », environ 80 cm).

- un repas africain organisé par MANIOC si le Camping de la Foux met gratuitement à disposition le lieu. Sylvie propose de faire ramener du Bénin de la farine et de s'approvisionner à Marseille pour les autres produits. Elle concevrait le menu, des membres de MANIOC participeront à l'élaboration des plats et au service.

5 Le site: deux ans de retard pour les actualisations et personne pour les faire. Nous restons en attente de solutions.

La séance est levée à 20 heures.

Compte-rendu rédigé par la secrétaire de MANIOC, Annie-Claude Communal